



communauté de communes

# moselle et madon

magazine d'information

n°23  
septembre 2007

Page 5



### Dossier

*Prenez le bus gratuitement !*

Page 8



### Environnement

*Nouvelle équipe, nouveaux camions*

Page 9



### Développement culturel

*Gens du Fil & du Fer / Tremplin musique*

Page 10



### Cohésion sociale

*Chantier loisirs jeunes*

Page 11



### Service public

*Bibliothèque - Ecole de musique - Piscine*

Page 12



### Agenda/Tourisme

*Maison du tourisme*



POUR **0€**  
JE VOYAGE **ECOLOI**

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Requalification de la "Filoche" : tisser l'avenir

Faire de l'ancienne filature textile un nouveau cœur urbain, et un espace attractif pour des activités économiques nouvelles : C'est le défi relevé par la CCMM.



La "Filoche" : un lieu chargé d'histoire pour les habitants du bassin. Des générations d'ouvriers, en fait surtout d'ouvrières, ont travaillé dans les "tricoteriers de Neuves-Maisons et de Chaligny". Le festival "les gens du fil" leur rendra hommage en novembre prochain (cf p9). A l'arrêt de l'activité textile dans les années 1980, les bâtiments ont été reconvertis en centre d'activités économiques : c'est le "centre d'activités de Chaligny" (CAC).

La communauté de communes en est propriétaire depuis 2004 suite à la reclarification de la répartition de compétences entre communes et communautés de communes en matière économique. "Il s'agit d'un site à vocation économique, mais c'est aussi un espace stratégique

d'entrée des communes de Neuves-Maisons et de Chaligny, sur une route très fréquentée, à proximité d'un centre commercial, d'une zone industrielle et de projets majeurs d'urbanisation." précise le président de la CCMM.

En partenariat avec l'établissement public foncier de Lorraine (EPFL), la CCMM commande immédiatement un audit technique. Le verdict est sans appel : la vieille Filoche est usée et craque de toutes parts. Il faut démolir les bâtiments. L'EPFL s'en chargera au tout début de l'année 2008.

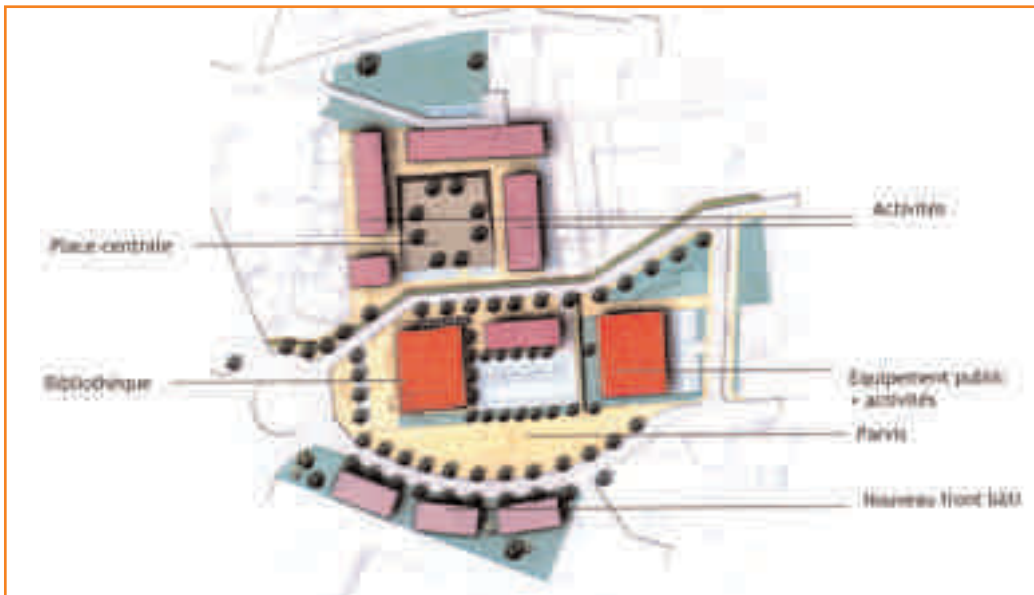
Que faire ensuite de ce terrain de quelques 12 000 m<sup>2</sup> ? "Première pièce du puzzle : la future bibliothèque centrale. Sa construction va

démarrer sitôt la démolition achevée. Elle intégrera l'essentiel de la façade de l'actuelle filature, faisant le trait d'union entre le passé et le futur" rappelle le maire de Chaligny, vice-président de la CCMM à la culture. "Mais nous souhaitons aussi garder une forte dimension économique à ce site" souligne le vice-président au développement économique, maire de Neuves-Maisons. "L'étude préalable confirme le bien-fondé d'un espace destiné à accueillir des activités tertiaires de bon niveau, complétées par des commerces et services qui feront de la "Filoche" requalifiée un lieu vivant et attractif."

Les élus communautaires ont validé en juin dernier les grandes orientations d'aménagement d'un secteur

plus large que l'ancienne filature, puisqu'il englobe quelques propriétés contiguës, notamment les anciens locaux d'EDF-GDF, aujourd'hui vacants. Les bâtiments s'organiseront autour d'un parvis qui recréera une place urbaine ; la RD 909 (rues René Cassin et Roger Salengro) sera redessinée pour mieux valoriser l'entrée du territoire. Une attention particulière sera apportée aux aspects écologiques : le niveau d'exigence sur la qualité environnementale des bâtiments sera élevé, et la CCMM a lancé une étude pour évaluer l'intérêt de chauffer tout cet ensemble à l'aide d'une chaudière bois.

"C'est une démarche ambitieuse, qui se réalisera par phases successives échelonnées en quelques années sur au moins 10 ans. La concertation avec les propriétaires concernés fait aussi partie du projet" précise le président de la CCMM. Nous en sommes donc au tout début. La phase d'étude et de concertation en cours permet d'inscrire le projet dans un programme de zone d'aménagement concerté (ZAC). Courant novembre, des documents d'information seront mis à la disposition du public dans les mairies de Chaligny et Neuves-Maisons. Une réunion publique permettra à chacun(e) de venir s'informer et s'exprimer sur ce projet majeur et structurant du territoire qui transformera l'image du cœur urbain de Moselle et Madon.



## *Les assises de Moselle et Madon : c'est ouvert à tous, c'est le 13 octobre*

*“Répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins”. Tel est le défi d’aujourd’hui à tous niveaux : local, national, européen, mondial.*

Des recommandations fortes devraient sortir du *“Grenelle de l’environnement”*. Resteront-elles au registre des bonnes intentions ? Seront-elles pertinentes et suffisantes ? En quoi concerneront-elles la gouvernance locale ?

L’élaboration d’un projet de territoire en Moselle et Madon a fixé un cadre de travail, des objectifs et une méthode. Il s’agit de maintenir l’équilibre entre un développement économique indispensable pour la richesse de l’emploi et une utilisation du foncier qui préserve l’avenir et respecte l’environnement et la paysage. Il s’agit aussi de garantir la qualité de vie de tous les habitants du territoire, ce qui passe par une amélioration et une diversification de l’habitat et une participation active des habitants acteurs et non seulement consommateurs des politiques publiques.

Vous découvrirez dans ce magazine les engagements forts de la communauté en matière de déplacements urbains. Les décisions des élus s’inscrivent dans les orientations du projet de territoire qui devra être actualisé.

**L’avenir de Moselle et Madon est le vôtre. Il sera au cœur des débats des Assises 2007 qui se dérouleront le 13 octobre après-midi à Viterne. Profitez de ce rendez-vous : c’est gratuit et chacun peut donner son avis.**

**Claude Grivel**

*Président de la CCMM, maire de Messein*

### **Moselle et Madon, 12 communes:**

**Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Maizières, Maron, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Richardménéil, Thélod, Viterne, Xeulley, réunies en communauté de communes, au service des habitants.**

Siège: 145 rue du Breuil - 54230 Neuves-Maisons - Tél.: 03 83 26 45 00 - Fax: 03 83 47 11 23

E-mail: [contact@cc-mosellemadon.fr](mailto:contact@cc-mosellemadon.fr) - Site internet: [www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr)

Le secrétariat vous accueille tous les jours du lundi au vendredi de 8 heures à 12h30 et de 13h30 à 18 heures

# BREVES

## Une distribution sur les chapeaux de Roues....Libres !



Depuis le mois d'avril, le magazine d'information Moselle et Madon est distribué par une équipe de volontaires dynamiques et motivés. Emmenés par Gilles Crucifix et son minibus de l'association Roues Libres, une dizaine de résidents du Foyer Aristide Briand de Neuves-Maisons sillonnent les communes de Moselle et Madon pour distribuer dans votre boîte aux lettres les nouvelles du territoire. Une démarche de développement social, engagée début 2007 par la communauté de communes avec le concours de Roues Libre et du Foyer Aristide Briand, pour une distribution trimestrielle du magazine. Réservez leur un accueil sympathique lors de la distribution de votre magazine !

## Promenade écologique au fil de l'eau

Un peu plus de 700 personnes sont venues se promener aux étangs de Chaligny le dimanche 16 septembre pour une balade écologique au fil de l'eau rythmée par des stands d'information sur l'écologie, les transports, le tourisme mais aussi par des loisirs en tout genre comme la pêche, l'aviron ou le kayak. Les habitants du territoire et d'ailleurs ont



pu partir sur les traces du castor à la découverte de la faune et la flore des étangs, et tout savoir sur le réseau T'MM qui est désormais gratuit, les pistes cyclables et la location de scooters avec l'association Roues Libres. Les enfants n'étaient pas en reste avec, concoctés pour eux, le jeu de l'escargot rigolo, un quizz à remplir en parcourant les stands et des lots surprise à gagner. En conclusion, un dimanche en famille pour se détendre et devenir éco-citoyen au quotidien !



## Les bâtiments et les véhicules de la CCMM se remarquent !

Depuis quelques mois, les bâtiments et les véhicules de la CCMM arborent des panneaux et des marquages aux couleurs du nouveau logo Moselle et Madon. En effet, toutes les façades des équipements publics de la CCMM : le siège, le pôle technique, les bibliothèques en réseau, l'esp@ce clic, le point information, le pôle emploi et la piscine, sont désormais ornées d'un panneau de communication reprenant la charte graphique et le logo Moselle et Madon. Les véhicules du service technique ainsi que les véhicules de service ont également été marqués dans ce sens avec la représentation stylisée du logo. Cette opération a pour but d'aider à mieux identifier les services de la communauté de communes afin d'en faciliter l'accès aux usagers.



## Messein en voies vertes



L'association « Lorraine véloroutes voies vertes » a organisé pour la cinquième année consécutive la randonnée « Lorraine en voies vertes » dans le but de promouvoir la réalisation des aménagements touristiques et de rencontrer les élus et la population afin de sensibiliser aux modes de déplacement doux. L'association réunit un groupe de cyclistes amateurs et réalise un parcours sur les pistes cyclables de Lorraine en plusieurs étapes. Cette randonnée a eu lieu du 8 au 14 juillet 2007 et a emprunté l'itinéraire Sud/Nord, dénommé Véloroute « Charles le Téméraire », dans l'axe du canal des Vosges et de la vallée de la Moselle. Chaque étape est ponctuée d'un temps convivial d'échanges avec les élus du territoire, les habitants, les différents partenaires touristiques et les médias locaux. Faisant étape à Messein, les cyclistes ont pris connaissance avec grand intérêt du projet d'aménagement de la piste cyclable de la Boucle de la Moselle sur un tronçon Moselle et Madon.

## Avec le T'MM, en route vers le changement !

**Gratuité du réseau T'MM, évolution du T'MM+ (service spécifique pour les personnes à mobilité réduite et plus de 65 ans), organisation des transports scolaires, la rentrée 2007 marque un tournant dans l'évolution de service des transports en Moselle et Madon. Explications avec le vice-président délégué aux transports.**

**Depuis sa création en 2005, le T'MM a connu de nombreux changements. Le plus récent est l'instauration de la gratuité sur les lignes 501, 502 et 503 depuis le 1er septembre. Pourquoi un tel choix ?**

*L'objectif des élus de Moselle et Madon est clair : offrir aux habitants un système de transport alternatif à la voiture dans une logique de développement durable. Aujourd'hui, tout le monde prend conscience que le trafic automobile doit diminuer, ou du moins cesser d'augmenter. Nous avons décidé d'agir localement en ce sens en proposant un réseau de transport urbain sur nos 12 communes, fonctionnant 6 jours sur 7, de 6h50 à 20h00, accessible gratuitement. Le prix n'est donc plus un frein pour prendre le bus.*

**Cette volonté politique s'inscrit donc dans une démarche écologique. Mais avec la gratuité, comment la CCMM peut-elle assumer le financement de son réseau de transport ?**

*Il faut savoir que sur un réseau comme le T'MM, les recettes liées à la vente des tickets sont toujours infimes dans le budget. Le transport est presque entièrement financé par le « versement transport », prélevé auprès des organismes de plus de 9 salariés. L'implantation programmée de nouvelles activités économiques sur notre territoire permettra d'augmenter les recettes de cette taxe et comblera le « manque à gagner » de la vente des tickets. Instaurer la gratuité du transport n'aura donc aucune conséquence sur les taxes et impôts payés par les habitants.*

**Le T'MM gratuit va inévitablement intéresser de plus en plus de monde. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la fréquentation actuelle et les futurs objectifs ?**

*En 2006, première année complète de fonctionnement du T'MM, nous avons presque atteint le nombre symbolique d'un voyage par habitant (23 000). Avec la gratuité, nous nous fixons comme objectif de doubler la fréquentation d'ici 2 à 3 ans pour atteindre 40 000 voyages annuels. Les premières constatations sont encourageantes : dès le mois de septembre, le nombre de déplacements avec le T'MM a augmenté de 40%.*

**Outre le changement majeur sur le T'MM, les élus ont décidé de continuer de développer le T'MM+. De quelle manière ?**

*Accompagner les personnes âgées ou à mobilité réduite dans leurs déplacements quotidiens est bien plus qu'un transport classique. Cela permet de lutter contre l'isolement et contribue au maintien de l'autonomie. Les besoins de cette catégorie de population sont énormes. Nous y répondons d'une part en élargissant les plages horaires d'utilisation (du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 non-stop pour toutes les communes de Moselle et Madon) et d'autre part en déposant les usagers aux portes des hôpitaux de Brabois. Ainsi nous favorisons les correspondances avec le Grand Nancy en offrant la possibilité d'utiliser le tram. Enfin, un ticket T'MM+ coûte désormais 2 euros parce que c'est un service assuré de porte à porte : prix unique quelque soit la distance du trajet.*

**La rentrée 2007 a également été marquée par la prise d'une nouvelle compétence : la communauté de communes organise désormais les transports scolaires. Pouvez-vous nous en dire davantage ?**

*Le conseil général a effectivement transféré la compétence à la CCMM pour les élèves scolarisés dans les deux collèges de Neuves-Maisons et au lycée professionnel de Pont-Saint-Vincent. Nous avons donc lancé un appel d'offres afin de déléguer cette activité à un transporteur privé et avons mis en place 8 circuits. Le transport scolaire reste gratuit pour les élèves transportés.*



**Retrouvez toutes les informations pour bien voyager en Moselle et Madon dans le guide et les fiches horaires à la CCMM, au point information et dans les mairies**



Afin de promouvoir les modes de transport alternatifs dans une logique de développement durable, la communauté de communes Moselle et Madon a invité tous les partenaires et tous les habitants à partager un temps convivial autour du lancement de la gratuité du T'MM le samedi 15 septembre 2007 en fin de matinée à Neuves-Maisons. Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.



C'est dans une ambiance conviviale et bonne enfant que la gratuité du T'MM a été inaugurée avec comme mot d'ordre "Prenez le bus à volonté, il est gratuit !"



Paroles et musique chaleureuses, tendres mais aussi impertinentes et rigolardes, les deux chanteuses du groupe "Sales Fées" ont contribué à l'ambiance sympathique de la fête.

Dans le chapiteau installé pour l'occasion, des ballons rouges et verts aux couleurs du T'MM et agrémentés d'une carte postale ont pris place en hauteur : ils attendent avec impatience que les habitants les laissent s'envoler !



Le clou du spectacle : le lâcher de 1000 ballons dans le ciel de Moselle et Madon !

Cadeaux surprise pour les habitants : des sacs, des stylos, des porte-clés et des aimants pour réfrigérateur étaient soigneusement préparés sur un stand pour être distribués gratuitement.



La flotte des véhicules s'agrandit progressivement avec l'arrivée d'un nouveau bus, plus moderne et plus spacieux !



**Restez sur vos gardes ! D'autres journées "cadeaux surprise" seront organisées dans les minibus du réseau T'MM !**

# Première rentrée pour le T'MM Scolaire !

Pour la première fois cette année, la communauté de communes organise le transport des élèves de son territoire vers les collèges de Neuves-Maisons et du lycée de Pont-Saint-Vincent. Au plus près des habitants, cette nouvelle responsabilité a pour but de faciliter le quotidien des élèves, en participant à l'action éducative de la collectivité. Les élus, avec l'appui du Conseil général, ont décidé de maintenir la gratuité du transport scolaire pour tous.

Plus de 30 000 kms seront effectués cette année pour desservir les 3 établissements secondaires de Moselle et Madon. La nouvelle organisation est constituée de 8 circuits confiés à l'entreprise de transport "Les Rapides de Lorraine"

Le T'MM Scolaire c'est : 8 circuits, 4 autobus, 3 cars, 600 élèves transportés, un budget de 350 000 euros, et une charge nette nouvelle de 70 000 euros pour la CCMM.



## Une nouvelle équipe et de nouveaux camions pour la collecte des ordures ménagères !



La mise en régie de la collecte des ordures ménagères a nécessité l'acquisition de véhicules adaptés et l'embauche de nouveaux personnels. Depuis le 1er juillet, les hommes et les tournées sont en place et circulent dans les douze communes du territoire pour assurer la collecte des déchets. L'équipe est composée de 11 hommes (ripeurs et chauffeurs) qui travaillent sur 4 camions-bennes répondant aux normes européennes de sécurité : 2 engins de 26 tonnes, un de 19 tonnes et un de 12 tonnes. Pour information les ripeurs chargent chacun 6 tonnes de déchets par jour.



## Le geste de tri : rappel en images !



## Nouveaux horaires à la déchèterie

Le changement des heures d'ouverture de la déchèterie prend effet le lundi 15 octobre 2007

### la déchèterie



**Dernière minute :** La dotation de sacs jaunes de tri correspond à 10 mois de tri pour chaque ménage !

## Où vont vos déchets ?

Jusqu'en 2005, les ordures ménagères résiduelles (celles qui ne sont pas triées et valorisées) étaient incinérées à Ludres. Fin 2005 l'exploitant de l'usine d'incinération a voulu imposer un prix de 129 € la tonne, soit une hausse de 44 %. La CCMM a alors décidé de recourir à l'enfouissement au centre de stockage de déchets ultimes de Lesménils, pour limiter l'augmentation du coût à 20 %.

Lors du renouvellement des marchés en juin dernier, les élus ont favorisé une saine concurrence entre prestataires et mode de traitements. Résultat : depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la moitié de vos déchets est à nouveau incinérés à Ludres, et l'autre moitié est enfouie. Le prix moyen de traitement est dorénavant de... 91 € la tonne (soit le prix payé en 2005) pour une solution dont la mixité permet en plus de faire face aux indisponibilités propres à chaque filière.



# DÉVELOPPEMENT CULTUREL

## Festival Gens du fil Gens du fer

Du 9 novembre au 8 décembre à Chaligny et Neuves-Maisons

Après le festival "Les Gens d'ici" réalisé en 2005, la CCMM et les communes de Chaligny et Neuves-Maisons vous présentent le festival "Gens du fil, Gens du fer". Ce projet a une nouvelle fois mobilisé de nombreuses structures locales (associations, écoles ...).

**De Fil en Aiguille**  
Un voyage dans l'univers des fictions de Chaligny, du début des années 20 jusqu'à la fin des années 80, raconté au travers de divers matériaux artistiques.

**Des Epaules de Géants**  
Ici, il s'agit de théâtre, de 'paroles', de chansons de celles et ceux qui se sont battus, qui ont vécu, aimé, souffert tout au long de leur vie de travail à la mine ou à l'usine.

### Informations et réservations

Point information CCMM  
03.83.47.84.11  
point-i@cc-mosellemadon.fr

Centre culturel Jean L'Hôte  
03.83.47.59.57  
ccjlhote@wanadoo.fr  
(Programmes complets disponibles dans ces lieux à partir de mi-octobre)

### Les partenaires :

Projet réalisé avec le soutien financier de la CCMM, des communes de Chaligny et Neuves-Maisons, du conseil régional de Lorraine, du conseil général de Meurthe et Moselle, du Pays terres de Lorraine.

## Tremplin musique en pays terres de Lorraine

Le 13 octobre à Pont Saint Vincent (gymnase) dès 14 heures

Dans l'optique de soutenir le développement des musiques actuelles sur notre territoire, la CCMM, le Pays de Colombey-les-Belles, et les associations DBDC, AIA, le Lien et Radio Déclit se sont associés pour organiser un tremplin musical. 8 groupes locaux ont été sélectionnés après appel à candidatures et se produiront sur scène le 13 octobre, accompagnés de 3 groupes régionaux issus du dispositif EROS-TOUR (scènes en 54 tour / ADDAM54)

**Concerts rock, pop, rap, ska, electro ... avec :**

Cyanure  
Les Histrions  
Melusine  
Kilik

Homera  
Les enfants perdus  
Pillywiggins  
Brokers

Clasertorio / Meunonges / Laitmoly-05

myspace.com/terredelorraine  
http://tremplinterreslorr.free.fr

### Informations

Association AIA  
06 70 70 15 71  
aia@tvneo.com

### Les partenaires :

Projet réalisé avec le soutien financier de la CCMM, de l'EPCI de Colombey-les-Belles, du conseil général, et du pays Terres de Lorraine

# COHÉSION SOCIALE

## Un chantier pour le sentier

**Du 9 au 30 juillet, 10 jeunes de Moselle et Madon ont participé au chantier loisirs organisé par la communauté de communes en partenariat avec le Foyer des Jeunes de Chaligny.**

Le 6 juillet, à peine en vacances, les jeunes avaient répondu présent au premier rendez-vous donné par les animateurs et les intervenants techniques. Au programme : origine du projet (voir magazine n°22 de juillet 2007, page 11), repérage du site, explication du travail à réaliser et découverte du foisonnant milieu végétal et animal et organisation des journées de loisirs.

### Filles et garçons au boulot !

Le lundi suivant, tous étaient à l'heure et motivés pour enfiler les gants et commencer à manier sécateurs, scies, pioches, pelles, râteaux, houes, binettes, barres à mine et brosses métalliques.

De gros travaux de défrichage et de terrassement les attendaient, mais également des tâches plus minutieuses de remise en valeur du patrimoine : redressage et brossage des pierres blanches bordant le sentier et reconstruction des murs de soutènement, sous les conseils techniques de Claude Robillard (APIC).

Pour la finition, l'équipe a formé une chaîne humaine de manière à étaler à l'aide de seaux les 5 tonnes de calcaire apportées par le camion de la CCMM !



### Le sentier du Vignal "avant - après"

Objectif largement dépassé en 8 journées, ce ne sont pas 100 mais 150 mètres de sentier qui ont été remis en état. N'hésitez pas à aller vous y balader, dans un cadre naturel remarquable, avec une vue sur la vallée imprenable. Les images parlent d'elles mêmes.



### Des loisirs offerts en contrepartie

De manière à préserver la motivation du groupe, les animateurs avaient réparti les journées de travail en début de semaine et les loisirs en fin de semaine : Fort Aventure, paint-ball, kayak, spéléo puis un week-end dans les Vosges, avec hébergement à Senones dans un grand chalet en pleine nature.



Des loisirs donc, mais également l'organisation de la vie au quotidien. Ces trois semaines ont été l'occasion de réfléchir (et d'agir !) sur l'alimentation, la nutrition, la santé, l'hygiène, le bien-être, la vie en groupe ...

### Inauguration

Fiers de leur travail, les jeunes ont ensuite préparé l'inauguration du sentier, de la réalisation d'une plaquette illustrée à l'organisation du pot de l'amitié (cocktails sans alcool, assiettes sucrées à base de biscuits et de fruits).



Le 25 juillet, sur le sentier, ils ont eu le plaisir de guider 3 groupes de 20 personnes venues reconnaître leur travail : riverains, parents, anciens mineurs, élus et partenaires du projet qu'ils ont ensuite invités à se retrouver autour du pot de l'amitié à la salle polyvalente de Chaligny. Le maire, puis le vice-président de la communauté de communes, n'ont pas manqué de féliciter les jeunes et de remercier les partenaires : le Foyer des Jeunes de Chaligny, L'Envol (mise à disposition de bus), le Conseil Régional de Lorraine, la CAF de Meurthe-et-Moselle, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et la commune de Chaligny.

## SERVICE PUBLIC

# Coup de neuf à la bibliothèque de Messein

Pas de vacances pour la bibliothèque de Messein ! Alors que juilletistes et aoûtistes sautaient joyeusement dans les flaques, bibliothécaires et bénévoles œuvraient au réaménagement de la bibliothèque. Le secteur jeunesse a été déplacé dans la grande salle pour accueillir groupes et scolaires. Tandis que les bébés lecteurs babillent joyeusement dans les bacs posés au sol, les plus grands s'épanouissent côté étagères. Le secteur adulte, devenu « cosy » à côté de la cheminée, privilégie les romans de terroir et de l'aventure, pendant que polars et « large vision » s'imposent en plus grand nombre. Le secteur BD et vidéos offre un large choix de documents à partir de l'âge adolescent.

C'est un espace totalement réaménagé qui a rouvert ses portes le 1er septembre dernier, familial et proche des besoins de la population. L'objectif est affiché : la bibliothèque se veut être un espace de détente, de convivialité, de loisirs, où chacun peut rencontrer l'autre, échanger, et trouver un roman, une bande dessinée, un DVD, qui l'intéressera.



### Horaires de la bibliothèque de Messein

Mardi : 16h30 – 18h  
Mercredi : 9h30 – 11h30  
Samedi : 13h30 – 15h30

### Tarifs d'adhésion :

gratuité pour les enfants  
5 euros pour les adultes  
(à partir de 16 ans).



bénévoles de l'association "Lire à Messein"

## Rentrée 2007-2008 en musique pour l'école de musique La saison 2007-2008 est lancée dans toutes les bibliothèques en réseau



L'école de musique "Moselle et Madon" va entamer sa XVIII<sup>ème</sup> saison à partir du lundi 17 septembre. Si la pratique musicale vous tente, c'est le moment de venir vous inscrire. Les enseignements se font : de manière collective (l'éveil réservé aux petits, le chant, les percussions) et de manière individuelle (piano, guitare, chant, violon, trompette, saxophone, flûte, batterie). Afin de répondre aux besoins de chacun, une nouvelle formule

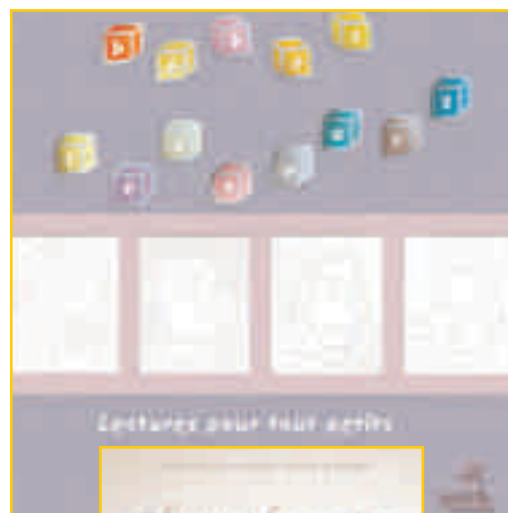
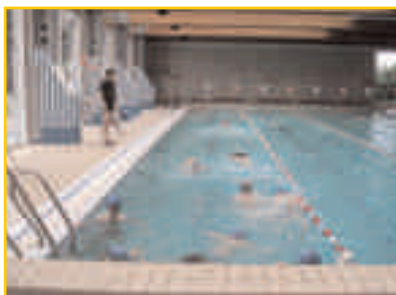
"Ado-Adulte" a été mise en place. Il s'agit d'un programme à option collective ou individuelle en intégrant la partie solfège entièrement adaptée à la pratique instrumentale choisie. Cette nouvelle formule vise à favoriser les échanges entre élèves et classes instrumentales à travers la pratique collective.

Contact : E3M - 55 rue du Capitaine Caillon - 54230 Neuves-Maisons - 03 83 47 52 34 - e3m54@free.fr

## La piscine se jette à l'eau pour la rentrée !

Nouveaux horaires, nouvelles activités, nouveaux équipements, nouvelle équipe, la piscine Moselle et Madon a fait sa rentrée le 17 septembre pour une année chargée de bonnes surprises ! Elle vous accueille désormais les : lundi : 12h/13h (adultes uniquement) - mardi : 19h15/21h - mercredi : 15h/19h - vendredi : 12h/13h (adultes uniquement) et 17h30/19h - samedi : 15h/19h - dimanche : 09h/12h. Elle vous propose en avant-première une initiation au water-polo le mercredi de 9h à 9h50 et pleins d'autres activités comme de l'aquagym, de l'éveil aquatique, des leçons individuels, des cours collectifs...

Retrouvez tous les renseignements nécessaires dans la plaquette d'information disponible à la CCMM, au point I et à la piscine ou par téléphone au 03 83 47 15 93 ou par mail : piscine@cc-mosellemadon.fr.



# Rendez-vous en Moselle et Madon

## Manifestations

- **Samedi 13 octobre**  
Tremplin Musical du Pays Terres de Lorraine 14h-23h  
Gymnase de Pont Saint Vincent  
7<sup>ème</sup> édition des assises salle polyvalente de Viterne à 14h00
- **Dimanche 14 octobre**  
Foulée du vigneron, salle de l'Acquêt d'eau à Messein
- **Samedi 20 octobre**  
Finale des concours de peinture rapide salle de l'Acquêt d'eau à Messein de 10h à 19h00  
Portes ouvertes à la Ferme de la Faisanderie de Bainville-sur-Madon de 14h à 19h
- **Du 1<sup>er</sup> au 4 novembre**  
Exposition annuelle "art et création", centre culturel Jean l'Hôte de Neuves-Maisons de 14h à 18h30
- **Du 9 au 18 novembre**  
Festival Les Gens du Fil à la filoche de Chaligny
- **Vendredi 16 novembre**  
Soirée cabaret salle polyvalente de Neuves-Maisons à 20h30
- **30 novembre, 1<sup>er</sup> et 8 décembre**  
Festival Les Gens du Fer au centre culturel Jean l'Hôte de Neuves-Maisons
- **Dimanche 2 décembre**  
Saint Nicolas salle de l'Acquêt d'eau à Messein à 15h00
- **Vendredi 7 et samedi 8 décembre**  
Téléthon 2007 salle des sports de Pont-Saint-Vincent à 8h30

## Sports et loisirs

- **Samedi 27 octobre**  
Championnat de France de tennis de table
- **Dimanche 28 octobre**  
Tournoi de tarot gymnase Salengro de Neuves-Maisons à 20h15
- **Dimanche 4 novembre**  
Loto inter association pour le téléthon salle Brot à Pont-Saint-Vincent de 13h à 18h

# Une Maison du Tourisme pour le Pays Terres de Lorraine

Le pays Terres de Lorraine a été missionné par les collectivités qui le composent pour réaliser une restructuration de l'offre touristique. Cette action a été menée avec la participation de Stéphane Daudelin, recruté à cette fin, avec le soutien financier du conseil général et l'appui technique du comité départemental de tourisme.



### Au terme des travaux menés, quel constat faites-vous sur la situation du tourisme sur notre secteur ?

Un diagnostic touristique réalisé dans les derniers mois met en évidence un riche potentiel articulé autour des éléments que sont Toul, ses côtes, les boucles de la Moselle et la colline de Sion, tant sur les thématiques du patrimoine militaire que du patrimoine architectural, des savoir-faire, de la gastronomie, d'une solide programmation culturelle et festive, dans un espace naturel vert et bien préservé. Cependant, ce potentiel n'est pas exploité pleinement. Les divers intervenants agissent de manière isolée sur le territoire, que ce soit les collectivités, les acteurs relevant du secteur privé, les associations, etc. Cette situation nous mène à une dispersion des moyens financiers et des compétences touristiques, sans réelle ligne directrice de développement.

### Quelles solutions proposez-vous pour améliorer cette situation ?

Les collectivités du pays, et les structures de promotion touristique du territoire, font le pari qu'en joignant leurs forces - humaines, financières, matérielles - au sein d'une entité unique, la dynamique actuelle se démultipliera avec comme résultat une augmentation significative à moyen terme des nombreuses retombées liées au développement d'une économie touristique. Pour atteindre cet objectif dans les meilleures conditions possibles, les élus ont fait le choix de se doter d'une Maison du Tourisme qui rassemblera en son sein tous les acteurs qui désirent nous rejoindre. Le portage financier sera assumé pour partie par les différentes collectivités adhérentes qui sont pour l'heure les communautés de communes du Tulois, de Moselle et Madon, de Hazelle et de Colombey les Belles. Des discussions encourageantes sont en cours au niveau départemental et régional en vue de compléter le financement nécessaire. Le budget de la Maison du Tourisme sera identique à ce qui est actuellement consacré aux structures qu'il a vocation de remplacer.

### Quels seront les missions et les premiers chantiers de cette nouvelle structure ?

En ce qui concerne ses missions, la Maison du tourisme continuera d'assumer le rôle traditionnel d'un office de tourisme (accueil, information et promotion), mais elle se dotera aussi de moyens accrus pour l'animation des acteurs et l'ingénierie de projet. Certains grands chantiers, que les structures actuelles ne pouvaient réaliser seules, vont également être engagés. Je pense notamment aux Boucles de la Moselle et sa vélo-route, à la mise en place de routes touristiques thématiques, de campagnes de promotion plus vigoureuses, en lien avec le CDT, etc.

*L'assemblée générale constitutive de la Maison du Tourisme est prévue pour le mois d'octobre 2007.*



**Moselle et Madon** est édité par la communauté de communes Moselle et Madon